

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, les vacances exceptées.

J. B. CLOUTIER, Rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration devront être adressées à J. B. CLOUTIER, professeur à l'école normale-Laval, Québec.

SOMMAIRE—PARTIE OFFICIELLE : Annexion de municipalités scolaires—Nominations de commissaires d'écoles. — Demandes d'érection etc. de municipalité scolaire. — **PÉDAGOGIE :** Conduite de l'instituteur à propos de la politique, par J. L. — Le but final de l'éducation, par B. Lippens.—Caractère des enfants au point de vue de l'éducation morale, par F. Liénard.—Les enfants qui fument.—**PARTIE PRATIQUE :** I Devoir d'invention.—II Dictée—Les enfants qui fument.—III Dictée. — L'éternité. — Arithmétique, problèmes, Toisé, Algèbre. — **DIVERS :** Poésie—Le chemin semble moins long—Leçons de choses—Distractions utiles.—Annonce.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'annexion et de délimitation de municipalité scolaire en vertu de la 5ème section, 41 Vict. chap. 6.

Annexer à la municipalité de Saint-Charles, pour fins scolaires les propriétés suivantes situées dans Saint-Raphaël, dans le comté de Bellechasse, rang Vide-Poche, savoir : les Nos. 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78 et 79, du plan ou livre de renvois officiels pour le dit comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'annexion et délimitation de municipalité scolaire en vertu de la 5e section, 41 Vict., chap. 6.

Annexer à la municipalité de Percé, dans le comté de Gaspé, toute cette partie de territoire qui se trouve au sud à compter de la ligne pa-

roissiale de Percé, jusqu'au nord à la ligne maintenant existante entre les deux municipalités scolaires de Percé et Cap-Désespoir, formant un front d'un mille environ sur trois milles de profondeur.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'annexion et délimitation de municipalité scolaires, en vertu de la 5e sec., 41 Vict., ch. 6.

Annexer à la municipalité de Sainte-Françoise, dans le comté de Témiscouata, le territoire suivant de la paroisse de Saint-Mathieu, dans le comté de Rimouski, savoir : dix-huit arpents de front sur la cinquième concession, et 14 arpents sur la sixième concession ; bornée au nord aux terres de la quatrième concession de la seigneurie de Nicolas Rioux, au sud aux terres de la septième concession, à l'ouest à la ligne de Sainte-Françoise, et à l'est à Thomas P. Pelletier, écr., sur les deux concessions.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de Commissaires d'Écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du quatre octobre courant 1881, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté d'Argenteuil, Saint-Faustin. — MM. Léon G. Villeneuve et Joseph Laurence, en remplacement de MM. François Asselin et J. Laurence.

Comté de Chicoutimi, village de Bagotville.

—M. George Tremblay, en remplacement de François Bouchard, décédé, et M. Napoléon Fortin, en remplacement de lui-même, aucune élection ayant eu lieu dans le temps voulu par la loi.

Comté de Chicoutimi, Bagotville, (partie nord-ouest du canton de Bagot).—M. Abraham Tremblay, en remplacement de lui-même, aucune élection ayant eu lieu dans le temps voulu par la loi.

Comté de Gaspé, Petite Vallée.—MM. Jean-Bte. Caron, fils, Marcel Coulombe, Joseph Fournier, Pierre Déry et Régis Roy. (Municipalité Nouvelle.)

Comté de Rimouski, Saint-Valérien de Duquesne.—Le Révd. M. Louis Desjardins, archiprêtre et MM. Anselme Gendreau, Napoléon Blais, Fabien St. Pierre et Philippe Ouellet. (L'élection ayant été illégale.)

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis d'annexion et de délimitation de municipalités scolaires, en vertu de la 5e sec., 41, Vict. ch. 6.

Annexer pour les fins scolaires à la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-Eulalie, dans le comté de Nicolet, le 2me rang de l'Augmentation de Bulstrode, et les lots suivants portant les Nos. 108, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, du cadastre, et situés dans les 8me et 9me rangs de la dite Augmentation de Bulstrode, et les Nos. 14 et 15 du 15me rang d'Aston.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demandes d'érection, délimitation, etc., de municipalités scolaires, en vertu de la 5e sec., du chap. 6 de l'acte 41 Vict.

Eriger en municipalité pour les fins scolaires, et sous le nom de "Cedar Hall," l'étendue de territoire située entre la municipalité de Saint-Moïse et celle de Saint-Edmond, dans le comté de Rimouski, ayant les limites suivantes, savoir : bornée au nord-ouest à la municipalité de Saint-Moïse, au sud-est au lot de terre de Samuel Sauvé qui forme la limite nord-ouest de Saint-Edmond, (ce lot est situé dans la seigneurie de Matapédiac, au nord par la limite nord de la dite seigneurie, et au sud par la limite sud de la même seigneurie.

PÉDAGOGIE

CONDUITE DE L'INSTITUTEUR A PROPOS DE LA POLITIQUE

(Suite.)

Dans la première partie de cet article, j'ai examiné les raisons pour lesquelles un instituteur doit, pour le succès de son école, s'abstenir du prendre part aux luttes politiques. Il me reste à traiter cette importante question au point de vue de son propre intérêt, de sa tranquillité personnelle.

Etranger dans une paroisse, l'instituteur, en y arrivant, doit s'efforcer de se faire autant d'amis de tous les contribuables; or, il arrivera à ce but en se montrant le même à l'égard de chacun, en ne froissant les susceptibilités de personne et en restant neutre dans tous les différends qui surgissent dans la localité; c'est enfin en ne s'occupant que de l'unique affaire pour laquelle il est là, affaire qui exige tous ses soins, une grande somme de dévouement, et pour le succès de laquelle, il doit taire ses propres opinions.

C'est en s'abstenant de prendre part à tous les conflits entre les partis politiques qu'il conservera cette confiance si nécessaire à son propre bonheur, cette affection que chacun montre à l'égard de celui qui sait rester dans les limites où l'a placé la Providence; et, en conservant cette confiance et cette affection, il sera sûr de demeurer de longues années dans la même localité pour le bonheur de ses élèves et le sien. Si, au contraire, il se jette tête baissée dans les mêlées politiques, car une fois lancé, il ne sait trop où il s'arrêtera, il ne devra pas s'étonner s'il ne rencontre plus chez ses amis de la veille cette bienveillance et cette cordialité dont il pouvait être fier; il devra encore moins s'étonner si ces mêmes amis parlent de son renvoi prochain. Les hommes sont ainsi faits; l'esprit de parti en aveugle un grand

nombre et rend injustes des cœurs d'ordinaire sensibles et généreux.

Que l'instituteur ne compte pas trop après ses échaffourées politiques sur une majorité présente de commissaires d'écoles, la cabale qui se fera contre lui l'aura bientôt détruite ; on ne dira pas tout d'abord que c'est pour cause politique qu'on demande son renvoi, mais on l'accusera de négligence, de manquer à son devoir et on emploiera mille autres moyens pour réussir. L'expérience est là et elle s'est répétée trop souvent pour que chaque instituteur ne soit sur ses gardes. Plusieurs ont déjà eu à déplorer l'inconséquence de leur conduite et se sont vus forcés de s'éloigner des lieux où ils auraient pu vivre dans la paix et la tranquillité, sans encore se féliciter d'avoir été de quelque utilité à leur parti politique. Si toutefois, au moyen de la majorité des commissaires, il peut se maintenir encore quelque temps, ou même quelques années, quelles tracasseries n'aura-t-il pas à éprouver de la part de gens désappointés et qui n'en continueront pas moins leur cabale incessante contre lui.

Non, jeunes confrères, soyez prudents, soyez sages, et n'allez pas compromettre le succès de votre école et votre avenir pour le simple plaisir de faire prévaloir vos opinions. Et d'ailleurs, dans l'état où en sont les partis politiques dans la plupart de nos campagnes, où les électeurs sont si fermes chacun dans leurs convictions, vous ne réussiriez qu'à vous causer des embarras, et voilà tout.

Je n'insisterai pas d'avantage sur ce sujet ; je crois que chacun est convaincu de l'importance de rester neutre entre les partis politiques. Il me reste à examiner si l'instituteur ne pourrait pas, dans certaines circonstances, parler de politique, dans l'intimité, par exemple, dans ses diverses rencontres avec les électeurs honnêtes, comme le sont du reste la plupart de nos bons cultivateurs. Je crois que dans les temps éloignés des élections, un instituteur peut parler des évé-

nements politiques, du jour, pourvu qu'il le fasse sans paraître tenir à un parti plus qu'à l'autre, car enfin, il ne peut rester muet dans les conversations ordinaires ; il peut aussi fort bien dire son mot. Pour cela, il doit suivre les affaires par la lecture des journaux, tout en se tenant en garde contre les exagérations qu'il y lira ; qu'il suive les débats parlementaires, et dans les soirées où il se rencontre avec des électeurs, il peut fort bien parler de tel projet de loi, de tel discours qu'aura prononcé un député. Et c'est par ce moyen qu'il pourra servir les intérêts de son parti, si toutefois il est incliné plutôt vers l'un que vers l'autre. Ces électeurs se rappelleront en temps et lieu que tel projet de loi a été proposé par tel député, soutenu ou combattu par tel parti, et surtout qu'ils l'ont appris d'un homme qui n'a pas de parti pris, et qui sait apprécier les hommes et les choses à leur juste valeur.

Je résume, en peu de mots, ce trop long article peut-être : un instituteur doit, pour le succès de son école et son propre avantage se tenir en dehors des partis politiques ; il doit suivre les affaires publiques, et dans les temps éloignés des élections, dans l'intimité, il peut faire part de ses études, sans parti pris, et j'ajoute qu'il doit voter comme tout bon citoyen doit le faire, s'il est qualifié.

J'ajouterai en terminant quelques mots au sujet des inspecteurs d'écoles. Je sais que plusieurs de ces fonctionnaires ont été accusés d'être des agents politiques ; je sais aussi que dans plusieurs cas, ces accusations étaient sans fondement ; je crois que tous ou presque tous savent se tenir dans les limites d'une juste réserve ; j'ai pleine confiance dans la sagesse de ces fonctionnaires. Mais s'il y avait quelque ombre au tableau, je rappellerais à ceux qui oublieraient leur devoir sur ce point, qu'ils sont encore plus strictement tenus à l'abstention qu'un instituteur. Si l'instituteur risque le succès de son école, l'inspecteur risque tout le succès de son importan-

mission. Il est souvent appelé à décider des différends qui ont surgi de la politique ; il se trouve par conséquent en présence des deux partis. Si le parti pour lequel il a combattu a raison, son jugement sera regardé par le parti opposé comme entaché de partialité ; ses recommandations seront méprisées et il ne pourra produire aucun bien. Qu'il se rappelle que s'il est citoyen, il a avant tout une grande mission à remplir et qu'il ne doit pas lui-même se créer des obstacles. L'avocat, l'homme politique qui monte sur le banc renonce à tout, même au droit de voter, droit qu'il ne peut exercer sans s'exposer à une forte pénalité. Pourquoi l'inspecteur, dont les fonctions sont en quelque sorte identiques ne ferait-il pas de même ? Sans doute qu'avec le bulletin secret, il peut exercer ce dernier droit sans inconvénient, puisque la loi le lui a conservé, mais il ne saurait aller plus loin. Je le considère encore plus tenu à une grande circonspection que l'instituteur ; celui-ci se rend impossible dans une municipalité, tandis que celui-là se rend nul dans tout un district d'inspection.

En suivant ces quelques conseils donnés bien humblement par un homme d'une assez longue expérience des hommes et des choses, chacun restera dans les limites de ses attributions pour le plus grand bien de la grande cause pour laquelle nous travaillons, l'éducation du peuple.

J. L.

Le but final de l'Éducation

Le but le plus élevé, le but final de l'éducation, nous devons le chercher dans le but, dans la destinée de l'homme.

C'est la Religion qui nous fait connaître notre destinée, et les moyens que nous devons employer pour l'atteindre.

C'est Dieu lui-même qui s'est révélé à nous en créant l'univers et en rendant l'homme capable de connaître, de vouloir et d'aimer, d'honorer son Créateur par la parole,

par la pensée, par l'action, de se conformer à la loi du Tout-Puissant, et de mériter le bien éternel.

Mériter le bien éternel, voilà notre destinée ; et conduire l'homme faible et ignorant dans la voie qu'il doit suivre pour atteindre cette destinée, voilà le but suprême de l'éducation.

Toute éducation qui perd de vue ce but important ou qui tend à s'en éloigner, est fautive, illusoire, stérile, nuisible même.

Grâce à son intelligence, l'homme seul, de toutes les créatures terrestres, a reçu le don de connaître Dieu, de régler ses actions d'après des lois morales, d'honorer son Créateur par la parole, par la pensée, par l'action. Si l'homme ne connaît pas Dieu, s'il ne le sert pas, s'il ne se conforme pas à sa Sainte Loi, les facultés les plus précieuses dont le Créateur l'a doué sont frappées de stérilité, ne produisent aucun fruit.

La connaissance et la pratique de la Religion est ce qui élève le plus l'homme sur la terre ; la connaissance de la Religion est la Science la plus indispensable, la pratique de la Religion est l'action la plus méritoire que nous puissions accomplir ici-bas. Mériter sur la terre le bien suprême, et en jouir après cette vie, non pour un temps, mais pour l'éternité, est le but le plus noble, est la destinée de l'homme, est sa raison d'être. Jouir de Dieu après cette vie, doit être le premier sujet de préoccupation pour tout homme, à quelque condition, à quelque pays qu'il appartienne.

Sur cette terre même, la religion est le soutien du faible, notre consolation dans le malheur, un frein aux passions coupables, la sauvegarde de la société. L'homme religieux, le bon chrétien respecte le bien d'autrui et même partage son superflu avec le pauvre ; il obéit à l'autorité, il la respecte. Il ne fait pas de tort au prochain, il pardonne à ses ennemis. La justice, la charité, le respect de l'autorité et des droits d'autrui, la clémence,

sont des vertus sociales inséparables du sentiment religieux. Voilà le but final vers lequel doivent tendre tous ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse.

B. LIPPENS.

Du caractère des enfants au point de vue de l'éducation morale.

D. *Q'appelle-t-on ici caractère ?*

R. On entend ici par caractère d'un individu sa physionomie morale, sa manière d'être habituelle, qui indique comment il faut procéder pour réussir dans l'œuvre de son éducation morale.

D. *La connaissance du caractère des enfants est-elle nécessaire à l'instituteur pour faire leur éducation morale ?*

R. La connaissance du caractère de ses élèves est indispensable à l'instituteur, parce que la manière de les cultiver doit varier suivant leur nature.

D. *Que faut-il faire surtout pour bien apprécier les caractères ?*

R. Pour bien apprécier les caractères, il faut : 1° tenir compte des renseignements des parents, de leurs amis, etc. 2° observer sans affectation la manière d'être des enfants dans les jeux, où le naturel, affranchi des contraintes de la classe, éclate dans toute sa liberté ; 3° gagner pleinement leur confiance.

D. *Est-il important de les cultiver ?*

R. Il est de la plus haute importance de bien cultiver les caractères, car 1° Si un caractère n'est pas traité comme le demande sa nature, il ne se formera point ; 2° s'il n'est pas bien cultivé, au lieu de venir en aide à l'instituteur dans l'œuvre de l'éducation morale, il sera pour lui un obstacle insurmontable. Bien plus, la formation du caractère est l'œuvre de l'éducation morale.

D. *Quelles sont les principales différences que présente le caractère des enfants et comment faut-il s'y prendre pour bien cultiver chacun de ces caractères ?*

R. 1° Il est des enfants d'un caractère vif, ardent, opiniâtre ; ils ont besoin d'être matés ; on doit les traiter avec vigueur et fermeté ; seulement il faut attendre pour les reprendre qu'ils soient calmes. Cette opiniâtreté pourra ainsi devenir de la fermeté dans le bien, de l'ardeur pour le travail. 2° D'autres enfants sont d'un naturel souple, facile, mais en même temps, ils sont indolents, portés à la paresse. On doit encourager leur docilité, en profiter pour les fortifier dans le bien et les attacher fermement à leurs devoirs, les tenir assidus à un travail léger d'abord, mais qu'on augmente peu à peu et qu'on exige régulièrement. 3° Ici ce sont des enfants au caractère franc, ouvert, candide et ingénu. Que l'instituteur encourage cette naïveté, mais qu'il réprime en eux, si elle existe, la tendance d'avouer leurs propres fautes sans en éprouver de honte, en même temps que l'inclination à l'indiscrétion et à la délation. 4° Là c'est un caractère caché, sournois, dissimulé, dont le mensonge et l'hypocrisie sont le triste apanage. Que l'on provoque ces âmes fermées à s'ouvrir pour laisser voir ce qui se passe en elles ; pour cela, que l'on tâche de gagner leur confiance en usant de douceur à leur égard et en leur témoignant de l'intérêt, en encourageant leurs aveux quand il s'agit de fautes personnelles ; d'un autre côté, flétrir l'hypocrisie comme un des vices les plus méprisables et comme une lâcheté ; être sévère contre le mensonge. 5° Ailleurs c'est un caractère généreux, compatissant, porté à rendre service, secourir le prochain en toute occasion. Ce bon naturel doit être favorisé, on doit en tirer parti et le tenir en garde contre la prodigalité. 6° Chez d'autres enfants, au contraire, c'est de l'égoïsme, de la cupidité qui va quelquefois jusqu'à se montrer par de petits larcins. A ce caractère se joint ordinairement la dureté pour les pauvres, l'envie des avantages d'autrui et une sorte de malice précoce qui porte l'enfant à dresser des embûches à ses compagnons et à leur nuire tant

par ses paroles que par ses actes. L'instituteur doit leur montrer la laideur de ces défauts, les tristes suites de ces mauvais penchants ; il doit travailler efficacement à les détruire dans leurs germes et les combattre avec énergie. 7° Certains enfants sont sensibles à l'endroit de l'honneur ; les humiliations les blessent, les irritent ou les découragent. Il faut les ménager, les reprendre le plus souvent en particulier et profiter de cette susceptibilité pour les contenir dans le devoir. L'orgueil se cache quelquefois sous cette impressionnabilité de caractère ; aussi on ne peut pas toujours épargner à ces enfants les réprimandes ou les punitions en public ; il faut aussi leur inspirer adroitement des sentiments d'humilité. 8° Il est aussi des enfants, et le nombre est malheureusement trop grand, chez qui le sentiment n'est nullement développé, qui paraissent insensibles à toute humiliation et à toute remontrance. Avec eux, il faut employer les punitions matérielles. 1. Que l'instituteur tâche aussi de faire naître en eux de nobles sentiments par le moyen d'histoires, par exemple. 9° Il en est qui sont apathiques, il faut les animer par des paroles vives et encourageantes.

F. LIÉNARD,
Instituteur.

Les enfants qui fument

Tel est le titre d'une dictée que nous donnons ci-après. Nous engageons fortement les maîtres à profiter de l'occasion pour s'élever avec force contre la mauvaise habitude qu'ont les enfants de fumer, habitude d'autant plus pernicieuse qu'elle prend tous les jours des proportions alarmantes, non seulement dans les villes, mais encore à la cam-

1. Nous ignorons quelles sont les punitions matérielle que notre correspondant conseille d'infliger aux élèves insensibles aux humiliations et aux remontrances. Quant à nous, nous sommes absolument opposé aux punitions corporelles.

pagne, où la culture du tabac en favorise l'extension. Les parents qui, soit par négligence, soit par mollesse, laissent contracter à leurs petits garçons l'habitude de fumer ou de *chiquer*, sont assurément blamables, et les instituteurs devraient faire tout en leur pouvoir pour combattre à outrance ce vice aussi détestable que dangereux.

En effet, quels sont ceux, qui dans la classe sont les plus dissipés, les plus opiniâtres, les plus entêtés ? ceux qui manquent le plus souvent à la discipline, et donnent le plus de trouble au maître, sinon les petits fumeurs ? Voyez-les comme ils vous fixent avec assurance, même avec effronterie. Leur voix, leurs manières, leur tenue ont déjà contracté une certaine rudesse qui vous les feraient reconnaître partout, si toutefois leur bouche et leur doigts malpropres n'étaient pas là pour attester chez eux l'existence de ce défaut.

Voyez un peu leurs poches, les objets qu'ils touchent, leur pupitre, leurs cahiers, tout porte l'empreinte et l'odeur du tabac. Partout où ils se sont assis, le plancher est tout maculé de taches jaunes, produites par l'expectoration constante d'une bouche irritée par la nicotine.

Enfin nous n'en finirions pas s'il nous fallait énumérer tous les embarras, toutes les difficultés que causent à l'école les enfants qui fument ; c'est pourquoi les maîtres devraient faire à la pipe une guerre acharnée.

PARTIE PRATIQUE

I

DÉVOIR D'INVENTION

L'élève écrira en colonnes et mettra à côté de chacun d'eux un des mots suivants : *Aliment, boisson, légume, céréale.*

La viande, le vin, le chou, le beurre, l'eau, le gigot, l'orgeat, les épinards, le froment, le riz, le pain, le poiré, le rosbif, les pois, le cidre, la bière, le macaroni, l'hydromel, la

panade, la limonade, les haricots, le seigle, le panais, l'orge, le saucisson, le rhum, le méteil, le lard, le pâté, l'eau-de-vie, les carottes, la truffe, l'anisette, les choux-fleurs.

CORRIGÉ

ALIMENT.—BOISSON.—LÉGUME.—CÉRÉALE.

La viande, aliment.	L'hydromel, boisson.
Le vin, boisson.	La panade, aliment.
Le chou, légume.	La limonade, boisson.
Le beurre, aliment.	Les haricots, légume.
L'eau, boisson.	Le seigle, céréale.
Le gigot, aliment.	Le panais, légume.
L'orgeat, boisson.	L'orge, aliment.
Les épinards, légume.	Le saucisson, aliment.
Le froment, céréale.	Le rhum, boisson.
Le riz, aliment.	Le méteil, céréale.
Le pain, aliment.	Le lard, aliment.
Le poiré, boisson.	Le pâté, aliment.
Le rosbif, aliment.	L'eau-de-vie, boisson.
Les pois, légume.	Les carottes, légume.
Le cidre, boisson.	La truffe, légume.
La bière, boisson.	L'anisette, boisson.
Le macaroni, aliment.	Les choux-fleurs, légume.

II

DICTÉE

Les enfants qui fument

Les pharmaciens ont-ils la liberté de vendre du poison sans *une prescription bien authentique* du médecin ? Non, n'est-ce pas. Qu'on me permette donc *de m'élever* de toutes mes forces *contre* cette *tolérance* inexplicable grâce à laquelle un vice des plus dangereux se développe chaque jour chez nos enfants des villes. Voyez ces petits drôles, qui ontrent effrontément dans les bureaux de tabac, qui allument une cigarette, un cigare, une pipe, et en sortent d'un air insolent, se croyant des hommes, parce qu'ils lancent au-dessus de leur tête des *bouffées de fumée*, et qu'ils ont ainsi acquis le droit d'aller dans un coin se soulager du mal de cœur ! Voyez-les, comme ils sont pâles, comme ils ont *l'œil éteint*, vague, stupide ! Tout se tient, dans le mal comme dans le bien, dans le mal sur-tout. Ils fument à dix ans : ils en viendront bientôt, et toujours pour se grandir, à se

glisser dans les cabarets et les mauvaises compagnies. Qu'on y songe : en débitant aux enfants une drogue malfaisante, *on détériore* le physique et on pervertit le moral.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Une prescription, une ordonnance.—*Bien authentique*, bien certaine.—*De m'élever contre*, de protester contre.—*Tolérance*, condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut pas ou ne veut pas empêcher.—*Bouffées de fumée*, ondes de fumée que les fumeurs lancent par la bouche. Le mot *bouffée*, doit se rattacher, selon toute apparence, à une onomatopée exprimant le bruit que fait la bouche en soufflant.—*Œil* : pluriel de ce mot ? Mots de la même famille ? *œillade*, *œillère*, *œillet*, ainsi que d'autres mots de formation savante, *oculaire*. *oculiste*, tirés directement du lat. *oculus*, œil. Rapprochez également *aveugle*, de *ab*, marquant privation, et de *oculus*, œil, littéralement *sans œil*.—*L'œil éteint*, l'œil ayant perdu sa vivacité, son éclat.—*On détériore*, on rend *pire*, on gâte : du lat. *deterior*, comparatif de l'inusité *deter*, mauvais.

(L'Instruction primaire.)

III

DICTÉE

L'éternité.

J'ai commencé, mais je ne finirai point ; je n'ai pas toujours été, mais je serai toujours ; j'habite une terre périssable, mais j'habiterai une région qui ne finira point. Terre, mer, soleil, tout finira 1 un jour ; tout disparaîtra pour moi, tout rentrera dans le néant d'où 2 il est sorti ; tout passera, je ne passerai point ; les années et les siècles s'écouleront, mes années ne finiront point. Je ne fais que me montrer et m'arrêter ici-bas pour quelques instants : ma demeure est dans le sein de Dieu ! La terre n'est donc qu'un lieu de passage ; je ne suis donc sur cette terre que comme un voyageur 3 ; le monde et les biens du

monde ne sont pour moi que comme une maison d'emprunt ; chaque pas que je fais, m'avance vers mon terme. Soit que je coure 4, soit que je me repose, je marche et je suis entraîné vers l'éternité. Cette vie n'est qu'un pèlerinage ; on arrive le soir, on part le lendemain. Les patriarches l'avaient conçue, cette vérité, eux 5 qui n'habitaient que sous des tentes et ne croyaient pas qu'il fût sage de s'arrêter à bâtir des maisons dans une terre qu'ils allaient quitter 7 ; eux qui ne s'appelaient que des hôtes et des voyageurs 8 ; et qui, selon la parole de l'Apôtre, tenaient tous leurs regards sur cette cité permanente qui durera dans les siècles des siècles.

Et que m'importe 9 donc ici-bas d'être riche ou pauvre, dans le mépris ou dans l'honneur, dans la prospérité ou dans l'adversité ? Tout cela va finir 10 ; je suis né pour quelque chose 11 de plus grand que tout ce 12 que le monde peut donner ou ôter.

Le temps et tout ce qui se passe dans le temps méritent-ils mes soins ? l'éternité m'attend : portons là toute notre attention ; ne jugeons des choses que par le rapport qu'elles ont à l'éternité ; ne fuyons que ce qui peut faire le malheur de l'éternité ; n'aimons que ce qui peut nous rendre heureux dans l'éternité. Remplissons les devoirs de la société dans toutes les obligations de la vie présente, mais que ce soit en vue de l'éternité. Oh ! si l'on était 13 pénétré de ces importantes vérités, qu'on serait 14 heureux même dans le temps ! Quelle vertu 15, quel courage, quelle tranquillité, quel mépris des choses terrestres !

(Le P. de Neuville.)

QUESTIONS

1° Qu'est ici le verbe *finira* ? — 2° Pourquoi *d'où* et non pas *dont* ? — 3° Que forment ces mots : *comme un voyageur* ? — 4° Pourquoi *coure* est-il écrit ainsi ? Quels sont ses homonymes ? — 5° Comment *eux* est-il employé ? — 6° Pourquoi *fût* au subjonctif et à l'imparfait ? — 7° Que signifie

qu'ils allaient quitter ? — 8° Comment sont employés les noms *hôtes* et *voyageurs* ? — 9° Dans *que m'importe*, qu'est le mot *que* ? et quel est le sujet de *importe* ? — 10° Que signifie *va finir* ? — 11° Pourquoi *quelque chose* est-il du masculin ? — 12° Comment les mots *que tout ce* forment-ils une proposition ? — 13° Que signifie *que ce soit* ? — 14° Quel est le sens de *que* devant *on serait* ? — 15° Dire la fonction des noms *vertu*, *courage*, etc.

RÉPONSES

1° *Finira* est ici verbe neutre et ne pourrait prendre un complément direct.

2° *D'où*, après *sortir*, s'emploie pour marquer une idée de lieu, d'extraction, et *dont* pour marquer une idée de naissance.

3° Ces mots, *comme un voyageur*, peuvent être considérés comme formant une proposition elliptique, ainsi *comme y est un voyageur* ; ou, en faisant de *comme* un adverbe signifiant *en qualité de*, on peut faire de ces mots une expression qualificative se rapportant à *je*.

4° *Coure* s'écrit ainsi, parce qu'il est au subjonctif *soit que* ; il fait *je cours*, *il court*, au présent de l'indicatif ; il a pour homonymes : *cours* d'un fleuve, *cours* d'enseignement, etc. ; *cour* d'un souverain ; *court*, adjectif, dont le féminin est *courte*.

5° *Eux*, mot employé par pléonasme, rappelant le nom *patriarches*.

6° *Fût*, au subjonctif après un verbe accompagné d'une négation, et à l'imparfait après un passé.

7° *Allaient quitter* gallicisme, signifiant *quitteraient bientôt*.

8° *Hôtes* et *voyageurs*, employés comme qualificatifs de *se*.

9° *Que m'importe* etc., signifie *en quoi m'importe-t-il d'être riche ou pauvre* ; sujet réel : *être riche ou pauvre*.

10° *Va finir*, tournez par *finira bientôt* ; gallicisme comme au n° 7.

11° *Quelque chose*, pronom indéfini, masculin, formant une seule expression indivisible, signifiant *une chose*.

12° *Que tout ce*, proposition elleptique ; le sens est : *que tout cela est grand*.

13° *Que ce soit*, signifie, *il faut que ce soit*.

14° *Qu'on serait*, veut dire, *combien on serait*, etc.

15° *Quelle vertu*, sous-entendu *on aurait*. Ce nom et les suivants sont compléments directs du verbe *avoir* sous-entendu.

ARITHMETIQUES

Les problèmes suivants sont extraits d'un recueil d'exercices pratiques *d'arithmétique*, *d'algèbre* et de *toisé* en rapport avec les deux arithmétiques *Toussaint*, et préparés par l'auteur.

Dans un temps où nos relations commerciales avec la France promettent de prendre de jour en jour un plus grand développement, il est très important de rendre les élèves de nos écoles familiers avec les mesures françaises et avec la conversion du franc en argent du Canada.

PROBLÈMES

On veut savoir : 1° combien coûteront 450 mètres d'étoffe à 3.40 frs., en monnaie du Canada ; 2° combien de verges et le prix de la verge ; 3° combien il faudra vendre la verge pour gagner 10 % ; les droits étant de 22 % et les frais 5 % ?

$$1^\circ 450 \text{ m.} \times 3.50 \text{ fr.} = \text{fr. } 1530 \times \$0.193 = \$295.29.$$

$$2^\circ 450 \text{ m.} \times 1.093944 = 492.274 \text{ vgs.}$$

$$3^\circ \$295.29 \div 492.274 = 59 \text{ cts. la verge.}$$

$$4^\circ 22\% + 5\% + 10\% = 37\% + 100 = 137 \text{ et } 137 \times 59 \text{ cts.} = \$0.8083.$$

M.—Expliquez l'opération.

E.—1° J'ai multiplié fr. 1530, prix des 450 mètres par \$0.193, valeur du franc en monnaie canadienne = \$295.27. 2° Pour convertir 450 mètres en verges j'ai multiplié par

1.09344, valeur du mètre et verge = 492.274, par lequel nombre j'ai divisé \$295.29 = 59 cts. prix de la verge. Pour savoir combien vendre la verge pour gagner 10%, je dis : 10 + 2 + 5 = 37 ajoutés à 100 = 137 \times 59 cts. = 0.8083.

2. Combien coûteront 2450 kilos de café à fr. 2.10 le kilo ?

$$2450 \times 210 = \text{fr. } 5145.$$

$$\text{fr. } 5145 \times .193 = \$992.985 \text{ Rép.}$$

TOISÉ

On veut faire faire les planchers d'une maison à trois étages à raison de \$12.50 le caré, ou 100 pieds carrés. La maison mesure 45 pds 9 pcs sur 21 pds 6 pcs. Il faut déduire pour les cheminées les espaces suivants : deux de 6 pds sur 4 pds 6 pcs ; deux de 6 pds sur 4 pds 3 pcs ; deux de 5 pds 9 pcs sur 4. Il faut de plus déduire pour les escaliers deux espaces de 12 pds 8 pcs. sur 4 pds 3 pcs. Combien faudra-t-il payer ?

45.75	Longueur.
21.5	Largeur.

$$\begin{array}{r} 983.625 \\ \hline 3 \end{array} \quad \text{Surface d'un étage.}$$

$$2950.875 \quad \text{Surfaces des 3 étages.}$$

$$6 \times 4.5 \times 2 = 54 =$$

$$6 \times 4.25 \times 2 = 51 =$$

$$5.75 \times 4 \times 2 = 46 =$$

151 Surface occupée par les cheminées.

$$12.6 \times 4.25 \times 2 = 107.666 \text{ Surf. des escaliers.}$$

$$\begin{array}{r} 258.666 \text{ Surf. à déduire.} \\ \hline \end{array}$$

$$2950.875 \text{ Surf. des planchers.}$$

$$258.666 \text{ Surf. à déduire.}$$

$$\begin{array}{r} 10026.92109 \text{ à } \$12.50 \text{ le carré.} \\ \hline 125 \end{array}$$

$$13460$$

$$32304$$

$$\begin{array}{r} 3336.50 \text{ Rép.} \end{array}$$

PROBLÈME D'ALGÈBRE

Divisez \$51.00 entre A, B, C, de manière que la différence entre la part du premier et celle du second excède de 6 celle du second et du troisième, et que la somme des carrés des trois parties égale 1035.

Solution

Soient x , $x+y$, $x+2y-6=51$

Alors $3x+3y=57$, et $x+y=19$.

Aussi $x^2+x^2+2xy+y^2+x^2+4xy-12x+4y^2-24y+36=1035$.

$$3x^2+6xy-12x+5y^2-24y=999$$

Substituant la valeur de $x+y$

$$3x^2+6xy+5y^2-12y=1227$$

Mais $x^2+2xy+y^2=(19)^2=361$

Et $3x^2+6xy+3y^2=1083$ par soustraction.

$$2y^2-12y=144 \text{ et}$$

$$y^2-6y=72 \text{ complétant le carré.}$$

on a $y^2-6y+9=81 \dots y-3=9$ et

$$y=12, \text{ mais } x+y=19$$

Donc $x=7$ et $x+2y-6=25$

Rép. part de A 7, de B 19, de C 25=\$51

Autre solution

Soit $x-y$ la part de A

et x " B

$x+y-6$ sera la part de C.

Alors $(x-y)+x+(x+y-6)=51$

$$\text{et } 3x-6=51 \dots x=19$$

Et $x^2-2xy+y^2+x^2+x^2+2xy+y^2-12x-12y+36=1035$.

$$3x^2-12x+2y^2-12y+36=1035.$$

En substituant la valeur de x et en transposant, on a :

$$2y^2-12y=(1035-1083+228-36)=144.$$

$$y^2-6y=72.$$

En complétant le carré on obtient :

$$y^2-6y+9=81$$

et extrayant la racine carrée trouve que

$$y-3=9 \text{ et } y=12$$

$$\text{Mais } x=19 \dots x-y=7$$

$$\text{et } x+y-6=25$$

Preuve

$$x=19 \text{ et } x-y=7, \text{ diff. } 12$$

$$x+y-6=25 \quad " \quad 6$$

$$\text{Diff. de la diff. } 6$$

$$7^2+19^2+25^2=1035.$$

POÉSIE

LE CHEMIN SEMBLE MOINS LONG

Mon fils, un peu de courage,
Marche d'un pas plus certain ;
Car d'ici jusqu'au village
Nous avons bien du chemin.
Pour qu'il soit plus court, écoute :
Prends le bienfait pour jalon.
A qui fait du bien en route,
Le chemin semble moins long.

Et d'abord, poursuit le père,
Arrête... et, pauvre petit,
Remonte vite à sa mère
Cet oiseau tombé du nid.
Le voilà qui chante, écoute,
A ravir tout le vallon.
A qui fait du bien en route
Le chemin semble moins long.

Marche à bas bruit... bouche close,
Ne trouble pas le sommeil
De ce vieillard qui repose...
Là, sous les feux du soleil !
Courbe les branches en voûte
Afin d'abriter son front.
A qui fait du bien en route
Le chemin semble moins long.

Déjà, sans y prendre garde
Nous sommes à mi-chemin.
Vois cet enfant qui regarde
Les passants et tend la main.
Donne-lui, coûte que coûte,
Et de Dieu bénis le nom.
A qui fait du bien en route
Le chemin semble moins long.

La route par nous suivie,
Mon enfant, songes-y-bien,
C'est la route de la vie...
Il faut y semer le bien.
Pour l'égoïsme et le doute
Tout devient ennui profond...
A qui fait du bien en route
Le chemin semble moins long.

LEÇON DE CHOSES

LE SAVON ET LA LESSIVE

Le Maître.—La maman de Jules lui a donné un sou ce matin. Vite, il a acheté un sucre d'orge, et voilà maintenant sa figure et ses mains toutes barbouillées. Personne ne voudrait l'embrasser en cet état. Georges n'est guère plus propre. Il a promené sa tartine de beurre sur ses joues avant de la manger. Pour cette fois, cependant, je ne les gronderai pas, s'ils me promettent d'être plus soigneux à l'avenir. Venez, enfants, réparons le mal. Vous, d'abord, Jules, agitez un peu vos petites mains dans l'eau de cette cuvette. C'est fait. La figure, maintenant. Nous voilà redevenu propre ; essayons-nous, et que tout soit dit. A votre tour, Georges. Faites de même. Mais quoi ! vos mains restent grasses et votre visage luisant. Pour vous nettoyer, l'eau ne suffit pas. Comment allons-nous nous y prendre ?

Un élève.—Il faut qu'il se lave au savon.

M.—C'est juste. Et pendant ce temps, demandons-nous pourquoi le savon est nécessaire pour Georges sans l'être pour Jules. Deux verres, un morceau de sucre, un peu de graisse et une pierre, que je vous montrerai bientôt, si vous m'écoutez attentivement, vont nous rendre de grands services dans cette occasion. Je verse de l'eau dans les deux verres. Je mets le sucre dans l'un, la graisse dans l'autre, j'agite et j'attends. Que s'est-il passé ?

E.—Le sucre est fondu.

M.—Et la graisse ?

E.—Elle est restée.

M.—En effet, le sucre a disparu ; et si je vous avais apporté le verre tel qu'il est en ce moment, vous ne pourriez voir si l'eau est sucrée ou non. Quand une chose disparaît ainsi dans l'eau, on dit qu'elle y est *soluble*. Retenez bien ce mot, car vous ne l'entendrez pas prononcer tous les jours.—Qui me citera des substances solubles dans l'eau ?

E.—Le sucre... le sel...

M.—Il y en a bien d'autres encore, mais vous n'êtes guère en état de les connaître maintenant. Écoutez-moi bien : un enfant qui n'est pas capable est incapable, celui qui n'est pas poli est impoli, ce qui n'est pas visible est invisible. Comment appellerons-nous ce qui n'est pas soluble ?

E.—Nous l'appellerons *insoluble*.

M.—Qui connaît des substances insolubles dans l'eau ?

E.—Le bois... le fer... le papier... l'ardoise... le cuivre...

M.—Vous oubliez la graisse, qui flotte toujours dans ce verre. La graisse est insoluble dans l'eau, le beurre l'est aussi, les corps gras le sont. C'est pourquoi l'eau n'a pu tout à l'heure enlever le beurre comme elle avait enlevé le sucre. Mais l'eau chaude serait peut-être plus efficace. Essayons. Le résultat est médiocre ; le morceau de graisse est devenu une goutte huileuse, que l'eau pourrait entraîner en partie, mais qui est toujours insoluble. Heureusement j'ai ma pierre, qui saura bien opérer le changement que nous désirons et rendre la graisse soluble. La voici. Ah ! vous la connaissez ?...

E.—C'est de la *carbonade*.

M.—Deux fautes pour un mot, mon cher enfant. Dites *carbonate* et laissez le mot au masculin. Pour parler exactement, il faudrait même dire du carbonate de soude. Je dirai plus simplement de la soude, pour vous rappeler le mot que vous connaissez moins. Je mets donc la soude dans le verre. Voyez...

E.—La soude fond...

M.—Comme le sucre... Cette pierre est-elle soluble ou insoluble ?

E.—Elle est soluble... La graisse a disparu... On dirait qu'il y a de l'eau de savon dans le verre.

M.—C'en est aussi. La soude et la graisse ont changé de nature pour former du savon, qui est soluble. La soude nous sera donc utile toutes les fois que nous voudrions ren-

dre un corps gras soluble. Or, savez-vous à quoi sert la soude ?

E.—A laver le linge quand on le met à la lessive.

M.—Le linge est donc toujours gras ?

E.—Non, Monsieur.

M.—En cela vous vous trompez. A toute heure, en toute saison, nous suons de la graisse, et notre linge en est toujours imprégné. L'usage de la soude dans la lessive ne doit donc pas nous surprendre. Quel est son rôle ?

E.—Elle rend soluble la graisse du linge.

M.—N'emploie-t-on que la soude pour faire la lessive ?

E.—Oui, parce que les cendres contiennent de la potasse, substance qui ressemble beaucoup à la soude, dont elle peut tenir la place.

M. Devineriez-vous maintenant pourquoi il nous fallait du savon pour débarbouiller Georges ?

E.—Parce que le savon contient de la soude. Vous avez fait de l'eau de savon avec de la soude.

M.—Et pourquoi vous recommande-t-on de vous laver tous les jours à l'eau de savon ?

E.—Parce que nous suons de la graisse tout le temps et que l'eau ne peut pas l'enlever.

M.—Voilà qui est bien. N'oubliez jamais cela. Si vous me demandez pourquoi on emploie le savon plutôt que la soude pour se laver, je vous dirai simplement de regarder les mains de vos pauvres mères lorsqu'elles viennent de lessiver. Les avez-vous vues déjà, d'un violet pâle, contractées, endolories, gercées, parfois saignantes ? C'est que la soude et la potasse ne respectent pas plus les mains que les taches : elles rongent tout sans pitié. Il faut un grand amour de la propreté pour s'exposer volontairement à leur action brutale. Mais les mamans aiment tant leurs enfants qu'elle ne reculent pas devant la souffrance pour les voir beaux et propres. Elles leur laissent le doux savon qui nettoie,

et gardent pour elles la soude ou la potasse qui brûlent.

RÉSUMÉ DU DEVOIR ÉCRIT

Le carbonate de soude rend la graisse soluble dans l'eau.

On l'emploie pour faire le savon et la lessive.

On emploie aussi pour la lessive le carbonate de potasse et les cendres.

Il faut se laver tous les jours au savon. Pourquoi ?

R. G.

(L'Instruction primaire.)

DISTRACTIONS UTILES

1. Pourquoi les vins s'améliorent-ils avec le temps ?

2. Pourquoi les enfants et les femmes ont-ils la voix plus aiguë que les hommes ?

3. Comment évalue-t-on la vitesse du vent ?

4. Comment le vent sert-il à purifier l'air ?

5. Je le vois à la journée bailler aux cornilles ; ainsi par conséquent je vous laisse faire son éloge.

(Phase à corriger).

6. Le cahotement de la voiture me fatigue, je suis obligé à descendre.

(Idem).

Librairie du bon Marché

(VIVRE ET LAISSER VIVRE)

A. O. RAYMOND

46, RUE DE LA FABRIQUE, 46.

HAUTE-VILLE, QUEBEC.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée.

A. O. RAYMOND.